

Question de Mme Kattrin Jadin à la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances sur "le recrutement d'un calltaker pour le central 100-112 des pompiers-ambulanciers de Liège" (n° 14332)

Kattrin Jadin (MR):

Monsieur le président, madame la ministre, la procédure Selor lancée l'hiver dernier pour le recrutement d'une personne pour la fonction de calltaker bilingue français-allemand pour la centrale pompiers-ambulanciers 100-112 de Liège n'avait pas abouti.

J'avais attiré votre attention sur ce recrutement après avoir été interpellée par un candidat qui présentait toutes les qualifications requises, mais avait été éliminé par une décision du médecin de travail, qu'il contestait. Par la suite, en septembre dernier, j'ai eu vent du fait qu'un nouvel appel à candidature avait été lancé par le Selor. J'imagine qu'aucun autre candidat n'était disponible.

Étant donné l'importance pour les citoyens germanophones de la province de Liège de pouvoir communiquer avec ce service d'urgence dans leur langue maternelle, je me permets de vous interroger sur l'état d'avancement de cette procédure de recrutement.

Joëlle Milquet, ministre:

Monsieur le président, chère collègue, globalement, en un an, nous avons engagé 57 calltakers pour 2012 et 116 pour l'année 2013.

Pour le centre de secours de Liège, la problématique que vous évoquez est bien connue.

L'appel à candidature lancé en septembre est en voie de finalisation; les derniers entretiens de sélection ont eu lieu le jeudi 29 novembre.

Les services ont constaté une augmentation du nombre de candidats sans commune mesure avec les précédentes sélections: de 2, nous sommes passés à 60 candidats. C'est positif.

Cette évolution est sans doute aussi liée aux moyens mis en œuvre, en l'occurrence les encarts de promotion du métier, les appels à candidature dans divers médias, dont internet et les toutes-boîtes.

À ma demande, la procédure a été nettement plus transparente.

Pour le moment, le centre de secours de Liège compte 6 opérateurs bilingues français-allemand, y compris le dernier opérateur entré en fonction le 1^{er} août 2012.

Pour le moment, ce nombre permet d'assurer de façon satisfaisante le service continu à la population de langue allemande. Il est clair que l'engagement d'un septième opérateur permettra d'assurer le service avec une certaine marge de sécurité en cas d'absence et un peu moins de pression sur le personnel existant.

Kattrin Jadin (MR):

Merci madame la ministre. Ce sont des informations très réjouissantes et je partage votre analyse. Il faut en effet une bonne réserve de recrutement pour assurer ce service, comme vous le dites très justement, en cas d'absence. Dans ce genre de service et dans une circonstance d'urgence, on apprécie de pouvoir s'exprimer dans sa langue maternelle.